



École Municipale du Sport (EMS)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi

#### Hôtel de ville

1, esplanade Bernardin-Laugier 13808 ISTRES Cedex

© 04 13 29 50 00

Courriel: guichetaels@istres.fr Lundi de 8h à 18h (journée continue) Mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45

19/11/2019-NOT/EMS/AELS/V6





L'École Municipale du Sport (EMS) propose des activités sportives différentes selon l'âge de l'enfant :

#### Pour les 4/5 ans

4 activités dans l'année sont proposées au rythme de huit séances environ par activité.

#### Pour les 6/14 ans

Écoles à l'année

\* 2 activités aux semestres sont proposées. Il est possible de cumuler une activité à l'année, en plus des activités aux semestres, pour les enfants scolarisés à partir du cours moyen.

### Conditions d'accès...

- Les activités sont ouvertes aux enfants Istréens et extérieurs de 4 à 14 ans
- L'enfant doit avoir 4 ans au moment de l'inscription ou dans l'année civile
- L'inscription peut être effectuée en ligne sur le site de la ville www.istres.fr (page d'accueil/KIOSQUE FAMILLE)

N.B.: Si votre enfant a un problème de santé nécessitant l'établissement d'un protocole d'aide individualisé (PAI), ou la présence d'un auxiliaire d'intégration handicap (AIH) le signaler lors l'inscription.

# Documents à remplir

Dossier d'inscription des écoles municipales du sport.

### Pièces à fournir...

- Certificat médical de non contre indication à l'activité physique et sportive de moins de trois mois (obligatoire lors de l'inscription)
- Certificat médical spécifique pour la plongée subaquatique (délivré par un ORL)
- Justificatif de domicile de moins d'un an (électricité, gaz, téléphone)
- En cas d'hébergement : attestation manuscrite avec copie d'un justificatif domicile au nom de la personne qui s'inscrit et à l'adresse de la personne qui héberge.

# Moyens de paiement...

- Espèces
- · Chèques bancaires
- · Cartes bancaires
- · Chèques vacances A.N.C.V.

Pour des renseignements complémentaires, adressez-vous à nos guichets. Vous pouvez également consulter le site officiel de la Ville





